

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, Patrick LAUFERON, délégué d'Antully (à partir de la question 1a), Mmes Cathy NICOLAO, Véronique PACAUT, Sandrine GASSIER, Françoise ANDRE, Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK (à partir de la question n°C), MM Alain DICHANT, Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER (à partir de la question n° 1b), MM Gilbert DARROUX (jusqu'à la question n°3d), M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI (à partir de la question n°C), M Michaël GUIJO, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, MM François DE GUELIS, délégué de Brion, Jean-François ALUZE, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, Jan ROEDOE, suppléant (remplaçant M Jean-Louis LAURENT), délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot (à partir de la question B), Mme Dominique COULON, déléguée de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey (jusqu'à la question n°4d), Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, MM Jean-François NICOLAS, René LOBET, Jean-Michel PREVOTAT (à partir de la question n°1a), délégués d'Epinac, Dominique COMMEAU, Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Christophe RIZARD, suppléant (remplaçant M Pierre THOMAS, à partir de la question 1a), Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, Alain D'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Madame Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière (jusqu'à la question n°2d), Michel MENAGER, délégué de Laizy, Yannick BOUTHIERE , délégué de La Tagnière (jusqu'à la question n° 2e), Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesves (jusqu'à la question n° 3c), Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon (à partir de la question n° 2a), M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan (jusqu'à la question n°3a), Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier-sur-Arroux, (jusqu'à la question n°3c), MM Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot (jusqu'à la question n°2a), Franck LEQUEU, délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du bois, M Gilles LAMALLE, suppléant, (remplaçant Mme Anne-Marie DUCREUX), délégué de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Olivier BARRE, délégué de Saint-Maurice lès Couches, Gilles BERRET, délégué de Saint-Nizier sur Arroux, Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jacques ROY, Mme Anne-Marie MARILLER, Mme Véronique PROST, Jean-Louis MARTIN, Xavier DUVIGNAUD, Jean-Yves JEANNIN.

ONT DONNÉ POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Métin ALBAYRAK, M Eric MARCHAND à Mme Françoise ANDRE, M Rémy REBEYROTTE à Mme Cathy NICOLAO, M Patrick RYON à Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Yann BAROU à Mme Véronique PACAUT, Mme Francette GYBELS à Mme Monique GATIER, Mme Maartje VAN VEEN à M Alain DICHANT, M Gilbert DARROUX à M Jean-Louis CORMIER (à partir de la question n°3d), Mme Angeline GORINI à M Frédéric BROCHOT (jusqu'à la question n°C), Mme Catherine LEFLOND à M Frédéric BROCHOT, M André LHOSTE à Mme Dominique COULON, Mme Aurore COMBARET CLAIRE à M René LOBET, M Jean-Baptiste PIERRE à M Nicolas MULLER, M Daniel DAUNOT à M Norbert ESTIENNE (à partir de la question 2d), M Gérard TREMERAY à M Louis BASDEVANT (à partir de la question n°3a), M Jean-Louis PORCHERET à M Emile LECONTE.

2021/054

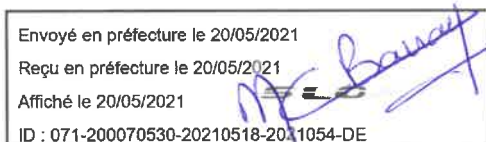
Objet : Désignation du secrétaire de séance.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,
Présidente**

Chers Collègues,

Conformément au règlement intérieur du conseil communautaire, au début de chacune de ses séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Le conseil communautaire a désigné, à l'unanimité,
Monsieur Anatole SAGOT, en tant que secrétaire de séance.**



Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY